

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Décembre 2023

PRÉSENTS : Messieurs Lavail, Fidanza, Dubois, Blakoe, M. Lacoste.

Mesdames Fontebasso.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Duboscq, Mme Ferrandi, M. Woilrand.

POUVOIRS REÇUS : M. Fidanza (pouvoir de M. Woilrand), M. Dubois (pouvoir de Mme Duboscq), Mme Fontebasso (pouvoir de Mme Ferrandi)

SECRETAIRE DE SÉANCE : André Fidanza

Début Conseil 20H05

1) Validation du compte rendu du Conseil Municipal du 17 Novembre 2023.

Compte rendu validé à l'unanimité.

2) Point infos diverses :

Busage fossé RD635 : Les travaux de busage du fossé le long de la RD635 de la place du Puits à l'Espace Campanère débutera le 11 Janvier 2023, travaux réalisés par la société Spie Batignolles Malet. Une délibération sera certainement nécessaire pour en effectuer le règlement avant que ne soit voté le budget 2024. Rappel du coût : **19 625 € HT**, coût qui sera certainement revu à la baisse.

Dépenses électricité : Depuis trois ans la Commune s'est engagée dans un processus d'économie d'énergie et notamment en matière de facture d'électricité. Depuis trois ans la Commune a opté pour une extinction de l'éclairage public de 23h à 6h. Puis fin 2022 par le remplacement de l'éclairage traditionnel des RD635 et RD13 par de l'éclairage Led.

En cette fin 2023, il est temps de faire un point sur l'efficacité de ces travaux :

Dépenses d'électricité pour l'éclairage public

2019	2020	2021	2022	2023
4 424,54	4 262,68	3 670,97	2 453,72	2080,28

Notons que l'achat groupé d'électricité par le SDEHG a permis de protéger les Communes de l'augmentation du prix du kWh.

Janvier 2023 : 0,1160€/KWh

→

Novembre 2023 : 0,1235 €/KWh

Amendes de police : Le 22/11/2023 la Commune a reçu la subvention amendes de police 2023 pour un montant de **7 200 €** soit 300 € de plus que ce qui avait été budgétisé.

Paniers de Noël : Jeudi 21 décembre, M. Le Maire a fait les achats pour les paniers de Noël historiquement offerts aux administrés de 75 ans et plus. Cette année 19 paniers ont été constitués. M. Brocas étant en maison de retraite se verra offrir une boîte de Chocolat. Enfin la secrétaire de mairie s'est vue offrir un bon d'achat Super U de **100 €**. Cette année, le prix du panier de Noël est de **24,87 €**. Pour une dépense globale de **582,51 €**



CLC Lafarge : Étant engagé sur une autre réunion à la même heure, M. Le Maire n'a pu se rendre cette année à la Commission Locale de Concertation (CLC) de L'usine Lafarge de Martres Tolosane le 12/12/2023. Il s'est fait représenter par **M. Blakoe** qui résume au conseil les principaux points de cette réunion :

"Il s'agit de mes observations, ce N'EST PAS un compte rendu.

Invitation par Xavier Brulé, Directeur de l'usine, avec une présentation par le Responsable Environnement, tous les deux nouvellement en poste depuis cette année.

Invités 28 personnes : maires de 6 villes et villages, pompiers et gendarmerie, la DREAL, la COMCOM, 2 organisations environnementales et des riverains. 14 personnes étaient présentes.

Réunion annuelle, mais la dernière réunion a eu lieu en 2020 à cause du Covid.

3 thèmes ont été abordés :

- **Projet carrière :**

Extension de 15.6 ha. Voir plan approximatif = environ 225 m direction ouest, sur le territoire du Fréchet

Pré-demande faite, réponse préliminaire attendue et enquête publique prévue pour le printemps 2024, avant la demande officielle. Aucune date pour le démarrage. Il reste « encore un peu de jeu ». Cette extension suffira pour les prochaines 30 années !



- **Etude acoustique** : C'est un sujet très complexe. : effets sonores terrain et effets atmosphériques. M. Brulé admet que le nouveau four de production vertical a augmenté l'intensité du bruit. L'usine fonctionne 24/7.

Politique de Lafarge = réduction du bruit petit à petit sur 4 ou 5 années avec investissements (« On mettra ce qu'il faut ») pour réduire les sources de bruit l'une après l'autre. Bonne volonté de la part de la société (« Ça fait partie de nos valeurs ») et de la Direction sur place pour y arriver. Première intervention réussie en 2023, pour un coût de €60.000 : des ventilateurs de refroidissement.

Budget 2024 : €300.000 (« Plus s'il le faut ») pour réduire l'effet canon' toutes les 2 minutes.

Demande de retours d'information de la part des riverains. Un riverain de Montclar se plaint d'un fond sonore insupportable en permanence (92dB ont été mesurés). Je me suis plaint des variations de bruit de l'acceptable à très intense à une distance de 4.5Km et en hauteur. M. Brulé estime que le ressenti du bruit varie avec la direction du vent.

- **Emissions CO² et décarbonation** : sujet principal de la réunion.

Des mesures des différentes sortes d'émissions sont déjà en place depuis longtemps et les résultats sont disponibles sur internet dans le rapport annuel. Cible : neutralité carbone à l'horizon 2030. C'est compliqué, par la nature même du processus : 47% du carbone proviennent de la production (émissions de calcite), 25% des combustibles et 20% des transports.

Déjà fait : récupération de pneus et de déchets (biomasse de SYSCOM). Variation du mélange (par ex. rajout de matières recyclées) Des tests sont faits en continu.

Projets futurs : Plateforme de préparation pour le recyclage de matériaux de construction (2024)

*L'usine de Martres est le site-test européen pour la collection et la liquidification du CO² qui sera transporté et réinjecté dans les sites offshore en Mer du Nord
Nouveau broyeur (2027)
Pycasso : gazoduc parallèle de CO² vers Lacq (après 2028)"*

3) Aménagements RD635

Le dossier de subvention DETR a été déposé le 16 décembre 2023 soit un mois avant la date butoir du 15 janvier 2024.

Pour rappel, le plan de financement prévisionnel de ce projet est :

	%	HT	TTC
Etat (DETR)	40 %	36 703,07	44 043,68
Région	10 %	9 175,77	11 010,92
Département	30 %	27 527,30	33 032,76
Mairie (autofinancement)	20 %	18 351,53	22 021,84
Total	100 %	91 757,67	110 109,20

4) Délibération Zone d'accélération de production d'énergie renouvelable :

Le 5 décembre l'ensemble des administrés ont été averti par courrier de l'opération 'Zone d'accélération de production d'énergie renouvelable' demandé par le gouvernement et de l'intention du Conseil Municipal de pointer les toitures de l'ensemble des habitations comme susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques. Chaque propriétaire était invité par ce courrier à se manifester s'il désirait qu'un de ses terrains soit éligible à l'accueil de panneaux photovoltaïques. Pour rappel les zones N et A étaient exclues de cette procédure.

Suite à ce courrier plusieurs personnes sont venues en Mairie pour avoir des renseignements complémentaires (Mme Degoutte, M. Saves André, Mme Guilhem, M. Noël et M. Claverie)

Seul **M. Claverie** a souhaité que sa parcelle 561A soit inscrite dans ce processus.

Selon les dernières informations la délibération ne devra être prise qu'après avoir fait remonter les informations aux EPCI, donc pas avant le 15 janvier.

5) Point réalisation Budget 2023 :

	Budgétisé	Réalisé
Dépenses de Fonctionnement	117 268,32 €	55 821,95 €
Recettes de Fonctionnement	117 268,32 €	59 256,81 €
Dépenses d'investissement	72 636,48 €	51 739,15 €
Recettes d'investissement	72 636,48 €	34 251,89 €

Section dépenses de fonctionnement : La Commune n'a toujours pas reçu la facture du SDEHG pour le remplacement de l'éclairage public le long de la RD636 et RD13 (environ 10 000 €)

Section recettes de fonctionnement : Reste à percevoir fin décembre des recettes de l'état.

Disponibilité sur le compte au 20/12/2023 : 65 596,33 €

Un bilan définitif sera fait fin janvier lors du premier Conseil Municipal de 2024.

9) Questions et infos diverses :

Problème la poste :

Suite à l'intervention de M. Le Maire lors du Conseil Communautaire de Novembre, une motion votée à l'unanimité a été rédigée le 14 Décembre lors du dernier Conseil Communautaire afin de notifier le mécontentement de l'ensemble des élus sur le fonctionnement des services de distribution du courrier.

Logement Communal 1 :

Les travaux de rénovation de la Cuisine et des chambres de l'étage étant quasi terminés, le bail va pouvoir être signé d'ici peu. (Début janvier 2024)

Logement Communal 2 :

Des problèmes sur le bloc de sécurité du cumulus ont nécessité son remplacement ce jour.

Problème toiture Campanère :

Les problèmes d'infiltration d'eau récurrents de la toiture de l'espace Campanère ont peut-être été réglés. M. Le Maire pense que l'infiltration d'eau était le fait de suintements par les clous qui maintenaient les tuiles périphériques. M. Le Maire est monté sur le toit et a bouché ces orifices à l'aide de mastic Sikaflex. Affaire à surveiller...

Fin conseil : 21h25

Prochain conseil : Vendredi 26 Janvier 2024